



Vente immobiliere avec plus value sur la vente

Par **christophe P18**, le **01/11/2013** à **16:23**

bonjour

je suis propriétaire d'une maison que j'ai mis en vente et donc j'ai déménager

est ce que je se serais soumis au plus value immobiliere sachant que je loue une maison en attendant la vente de ma maison

est ce que je peux m'inscrire sur les listes electorales dans la nouvelle commune ou j'habite

merci de vos réponses

Par **chaber**, le **01/11/2013** à **16:41**

bonjour,

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Par **thomyorke88**, le **08/11/2013** à **13:54**

Bonjour,

Dès lors que la maison constituait votre résidence principale au moment où elle a été mise en vente alors vous bénéficiez de l'exonération de plus-value, même si vous habitez à présent dans un autre bien que vous louez.

Par **Boud**, le 11/11/2013 à 10:28

Bonjour,

Sauf erreur de ma part, en ayant quitté l'habitation principale, je crois qu'il a un délai maximal pour vendre le bien, je ne sais plus si c'est six mois ou un an??!!

Par **moisse**, le 11/11/2013 à 11:26

Bonjour,

On évoque effectivement une tolérance d'une année, plus ou moins élastique selon les efforts effectués pour une mise en vente effective, et à condition que le bien n'est pas été occupé par un locataire.